



Réunion plénière du CAC du samedi 17 janvier 2015

Groupe de travail n°2 matin : Financiarisation des actions associatives

Après une brève introduction rappelant les conditions de financement que vivent les associations aujourd'hui et les stratégies que les institutions bancaires et les gouvernements néolibéraux imaginent pour l'avenir : raréfaction des financements public, utilisation de la commande publique (appels à projets, appels d'offres...), incitation à utiliser la charité pour compenser le désengagement, le crowdfunding, le mécénat, le mécénat d'entreprise, l'entrepreneuriat social au niveau des institutions européennes, l'investissement à impact social pour le G8 (voir à ce [sujet le site du Collectif](#) et le [compte rendu de la soirée débat](#) du 27/11/14), le débat a fait apparaître plusieurs idées à mettre en œuvre :

- 1) Les associations vivent des situations difficiles pour leur financement et leur survie. Elles en sont affectées dans leur fonctionnement et même dans leur objet.
Cependant par leur activité militante elles y font face et souvent sont, non seulement dans la résistance mais aussi dans l'innovation (ex les mutuelles locales et les multiples initiatives dans tous les secteurs) ;
- 2) **Les associations ont un savoir faire irremplaçable.** La multiplication des initiatives tant en France qu'à l'étranger (ou les manifestations après les attentats des 11 et 12 janvier) montrent que la société civile est capable de reprendre l'initiative. Il revient à des collectifs comme le CAC d'en faire, autant que possible, le recensement, la diffusion et l'information et d'en donner des éléments d'analyse afin que les associations -*qui sont souvent isolées et prises par leur quotidien*- puissent nouer des liens entre elles et se rendre compte qu'elles ne se battent pas seules chacune dans leur coin. **En fait elles participent déjà à la transformation de notre société même s'il reste beaucoup à faire pour « faire société » et modifier les rapports de force compte tenu des enjeux ;**
- 3) Un débat s'est également instauré sur les **critères d'évaluation de l'activité des associations** face aux financeurs. Tous les intervenants sont tombés d'accord pour **dénoncer les évaluations sur des critères quantitatifs.** Les critères doivent plus sociétaux et en rapport avec l'objet de l'association et construit en partenariat. Le rôle des bureaux spécialisés dans l'évaluation (qui se rémunèrent sur les budgets associatifs) a été fortement contesté, beaucoup de participants au groupe de travail estimant que ces crédits seraient bien mieux utilisés pour aider les associations. Mais la nécessité d'une évaluation partagée, effectuée en partenariat, sur la base de plusieurs critères partagés est indispensable et utile.